



## Réunion SPLA - CIQ Cézanne Torse du mercredi 9 juin 2021

### Compte-rendu

**Pour la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) :** Jean-François Roucole (directeur de la SPLA), Serge Collineau (chargé du dossier Carcassonne)

**Pour le CIQ :** D de Guillebon, M Braunstein, J Budin, H Capes, P Lespinat.

Il est rappelé que, lors de la réunion du 10 mai dernier avec le maire, les adjoints et les services techniques, il a été convenu qu'une réunion serait organisée dans les meilleurs délais avec la SPLA qui est chargée par la mairie d'établir un schéma d'orientation et d'aménagement de l'espace Carcassonne (cf la délibération n° 04-02 du conseil municipal du 26 mars 2021). Cette réunion a permis de rencontrer Jean-François Roucol directeur de la SPLA et Serge Collineau chargé du projet Carcassonne.

En préambule, Serge Collineau nous précise que le schéma demandé sera déposé fin septembre-début octobre et que la SPLA s'est adjoint un cabinet d'architecture et un cabinet spécialisé en matière de stationnement.

Le CIQ rappelle sa demande d'une étude d'impact pour le quartier, formulée à plusieurs reprises, et demande si l'examen des flux de circulation dans le quartier fait partie de l'étude de la SPLA. Celle-ci nous indique que cet aspect ne fait pas partie de son cahier des charges de même que les questions relatives aux zones de rencontre et aux zones 30 qui seraient à aménager sur l'avenue des Ecoles militaires et sur l'avenue des Déportés de la Résistance. Le CIQ reprendra contact avec Eric Chevalier pour demander que les comptages qui ont, semble-t-il, été effectués puissent être communiqués par la mairie. Si ce n'est pas le cas, le CIQ demandera qu'une étude des flux de circulation identique à celle effectuée en 2014 par la société AscodE soit réalisée.

Les points suivants sont ensuite évoqués :

- **la problématique du stationnement.** La SPLA fera en premier lieu un constat complet en la matière qui permettra d'établir la fréquentation des divers parkings, en particulier de ceux qui sont privatisés et qui, d'après des informations convergentes, ne connaissent pas un taux d'occupation optimal.

Les propositions de la SPLA viseront aussi à améliorer les conditions de stationnement notamment à supprimer le stationnement malcommode en épi qui est observé actuellement sur l'avenue des Déportés. La SPLA privilégiera la mise en place d'un grand parking rationalisé le long de cette avenue en utilisant notamment l'espace récupéré par l'éventuelle suppression du skate parc. Elle veillera à ce que ce

parking soit autant que possible arboré et envisage un revêtement non bitumé, évitant l'imperméabilisation des sols mais qui est aussi plus compliqué à entretenir. Il est possible que cette réflexion intègre également le transfert des deux terrains de tennis.

Le CIQ souhaite que soit examiné un réaménagement de la partie « zone de convivialité » (autour du kiosque à pizza) de l'actuel espace Yves Blanc en l'étendant sur tout ou partie du parking privé actuel situé au nord des tennis, de manière à rendre cet espace plus attractif (« place de village »)

Toujours en matière de stationnement, la SPLA fera des propositions pour mieux aménager le parking provisoire utilisé lors de la fête foraine pour en faire un parking paysagé bien intégré dans le PNU. A ce sujet, le CIQ insiste sur le fait que ce parking ne permet pas de faire face à l'afflux de voitures occasionné par la fête foraine et demande que d'autres modalités provisoires soient mises en place pour maîtriser ces flux. Le CIQ évoque notamment la possibilité de recourir, durant la fête foraine, à un système de navettes gratuites à partir du parking Malacrida qui est actuellement sous utilisé. La CIQ demande à la SPLA de disposer des taux d'occupation de ce parking.

**-la fête foraine.** La SPLA indique que la tenue de la fête foraine est un élément certes important de l'aménagement de l'espace Carcassonne mais aussi que cette contrainte ne doit pas être l'élément déterminant du projet, d'autant que cet évènement ne dure que 6 semaines par an.

**-le skate parc.** La SPLA indique que le déplacement du skate park n'est pas encore définitivement acté, mais précise que son repositionnement aurait le mérite de rationaliser l'espace en regroupant les parkings d'une part, et les équipements sportifs d'autre part. La perspective envisagée lors de la réunion du 10 mai d'une installation provisoire semble maintenant écartée au bénéfice d'une installation définitive qui se situerait sur le terrain stabilisé proche de la halle aux sports. Suite à une remarque du CIQ relative au préfabriqué dévolu à l'académie du billard, la SPLA indique que la direction des sports est totalement opposée à son déplacement. Le CIQ fait remarquer que le maintien de ce préfabriqué empêche une utilisation rationnelle du vaste parking situé autour et a indiqué qu'elle ferait remonter cette question auprès d'Eric Chevalier et de Francis Taulan, adjoint aux sports.

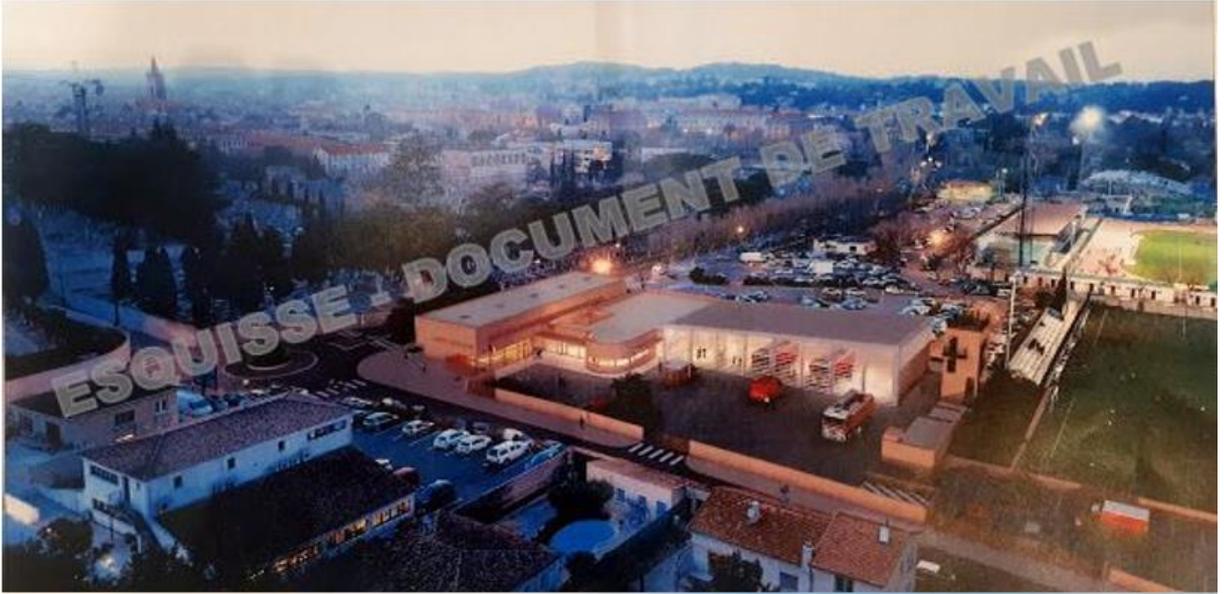
**-le SDIS.** La SPLA confirme que le démarrage des travaux aura lieu en mars 2022 mais indique aussi que le permis de construire n'a pas encore été déposé. Le projet actuel est conforme à celui qui a déjà été diffusé par le CIQ (cf annexe jointe). La SPLA rappelle qu'il s'agit d'un petit centre de secours qui ne comportera qu'une tour d'entraînement située dans la partie est de la parcelle cédée au conseil départemental. Il n'y a pas de tour de séchage de grande hauteur prévue dans le

projet. Le flux de circulation complémentaire qu'il occasionnera sera composé majoritairement d'ambulances et n'est pas encore estimé.

**-le legs Constant.** La SPLA confirme que le terrain du legs Constant fait partie du schéma d'aménagement dont elle a la charge. Elle proposera à ce sujet des aménagements respectant les conditions inscrites dans le legs (espace arboré avec équipements prévus pour les enfants).

**-le terrain Coubertin.** La SPLA indique à ce sujet que la mairie souhaite garder la main sur l'utilisation de ce terrain pour y réaliser un programme de logements de format réduit destiné notamment aux personnels du SDIS et bien intégré dans l'environnement. Le CIQ indique que, pour sa part, il a proposé de convertir cet espace en parkings arborés complétant celui existant déjà à cet endroit.

Lorsque le projet sera prêt, la SPLA le présentera en septembre – octobre au maire et aux services municipaux. S'il est agréé, il sera présenté ensuite au conseil municipal et, conformément à la position constante du maire, la concertation n'aura lieu qu'après. Dans l'intervalle, le CIQ s'efforcera de rester en contact avec Eric Chevalier pour connaître l'évolution du dossier et les arbitrages intervenus pour pouvoir le cas échéant faire connaître sa position.



vue du rond-point vers l'avenue des Déportés